

DATES INSCRIPTIONS CANTINES SCOLAIRES - GARDERIES – ALSH 2019.2020

OBJET	PERMANENCES BUREAU	PERIODE INSCRIPTION
INSCRIPTION > CANTINE > GARDERIES > ALSH mercredi Mois de Septembre	PERMANENCES au SERVICE JEUNESSE UNIQUEMENT : Lundi : 9h00.11h30 Mercredi 26/06 et 03/07 : 8h30.11h00 Vendredi : 9h00.11h30 et 16h00.18h00	DU LUNDI 24 JUIN AU VENDREDI 26 JUILLET à 18h00 Retour dossier obligatoire même si aucune inscription repas/garderies/alsh pour Septembre
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES OCTOBRE	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 21 SEPTEMBRE 9h00 Au VENDREDI 27 SEPTEMBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES NOVEMBRE	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 12 OCTOBRE 9h00 Au VENDREDI 18 OCTOBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES DECEMBRE Ou DECEMBRE ET JANVIER	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 9h00 Au VENDREDI 29 NOVEMBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES JANVIER	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 14 DECEMBRE 9h00 Au VENDREDI 20 DECEMBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES FEVRIER Ou FEVRIER ET MARS	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 25 JANVIER 9h00 Au VENDREDI 31 JANVIER 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES MARS	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 22 FEVRIER 9h00 Au VENDREDI 28 FEVRIER 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES AVRIL Ou AVRIL ET MAI	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 21 MARS 9h00 Au VENDREDI 27 MARS 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES MAI	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 18 AVRIL 9h00 Au VENDREDI 24 AVRIL 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES JUIN-JUILLET 2 mois obligatoires	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 23 MAI 9h00 Au VENDREDI 29 MAI 11h30

DATES INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS VACANCES SCOLAIRES

2019.2020

OBJET	PERMANENCES BUREAU	PERIODE INSCRIPTION
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS AUTOMNE Ouverture du Lundi 21/10 au Jeudi 31/10/2019	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 <i>Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune</i>	A PARTIR DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019 Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS HIVER Ouverture du Lundi 10/02 au Vendredi 21/02/2020	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 <i>Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune</i>	A PARTIR DU LUNDI 13 JANVIER 2020 ➤ Première Inscription 2020 : Apporter Dernier Avis imposition ! Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS PRINTEMPS Ouverture du Lundi 6/04 au Vendredi 17/04/2020	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 <i>Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune</i>	A PARTIR DU LUNDI 9 MARS 2020 Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS ETE Ouverture du Lundi 6/07 au Vendredi 7/08/2020	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 <i>Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune</i>	A PARTIR DU MARDI 2 JUIN 2020 Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse

DATES INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS MERCREDI MATIN

2019.2020

OBJET	PERMANENCES BUREAU	PERIODE INSCRIPTION
INSCRIPTION ALSH 3.11 ans Mercredi matin Fiche Septembre uniquement	<u>PERMANENCES SERVICE JEUNESSE</u> UNIQUEMENT : Lundi : 9h00.11h30 Mercredi 26/06 et 03/07 : 8h30.11h00 Vendredi : 9h00.11h30 et 16h00.18h00	DU LUNDI 24 JUIN AU VENDREDI 26 JUILLET à 18h00 Lors du retour du dossier unique au service
INSCRIPTION ALSH 3.11 ans Mercredi matin Fiches d'Octobre, novembre, Déc...	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 15h00.17h30 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h00 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	Aucune périodicité imposée, Inscriptions possibles aux permanences indiquées (A la séance, au mois, au trimestre)

MERCREDI MATIN dès Octobre : AU CHOIX > à la séance – au mois – au trimestre (fiches mensuelles d'inscription à remplir disponibles en ligne sur le site commune ou au service jeunesse)

- Pour toute nouvelle inscription en centre de loisirs en 2020, pensez à fournir votre dernier avis d'imposition (du foyer) pour calcul tarification. Inscriptions prises en charge dans la limite des places disponibles.